

# La réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat

Décret n° 2018-614 du 16 juillet 2018  
Arrêtés du 16 juillet 2018

Rappel : vote largement négatif du CSE en avril  
(pour : UNSA et SNALC)

# **LA NOUVELLE SECONDE**

## **(rentrée 2019)**

# 1. Enseignements communs

(horaires hebdomadaires élèves)

Français	4 h
Histoire-Géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Education physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	
<u>Sciences numériques et technologie</u>	<u>1 h 30</u>



quel enseignant ?



risque 18 h annualisées

## 2. Enseignements optionnels

2 options « au plus »

1 option générale (3 h)	1 option technologique (1h30)
latin	management et gestion
grec	santé et social
3 <sup>ème</sup> langue vivante	biotechnologies
arts (au choix) : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, théâtre, histoire des arts, musique, danse	sciences et laboratoire
EPS	sciences de l'ingénieur
	création et innovation technologiques
	création et culture- design

Peut être en plus de l'option générale



- réduction du nombre d'options
- mise en concurrence des enseignements

### 3. Marge d'autonomie des établissements

**12 h** / division / semaine

« Laisée à la disposition des établissements. »

Censée financer :

-les **dédouplements**

-les **options**

-l'**AP**

-l'**orientation**

-le **tutorat** : « Un dispositif de tutorat est proposé à tous les élèves. Il consiste à les conseiller et à les guider dans leur parcours de formation et d'orientation. »



- **risque de discorde et concurrence entre disciplines**  
- **doit être discutée et votée en CE**

## L'accompagnement personnalisé

\*« Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves. »

**contenu :**

\*« améliorer les compétences scolaires de l'élève dans la maîtrise écrite et orale de la **langue française et en mathématiques.** »

\***évaluation des compétences** de chaque élève dans chacun de ces domaines en début de classe de seconde.

\*« soutenir la **capacité d'apprendre et de progresser** des élèves, notamment dans leur **travail personnel**, améliorer leurs compétences et contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle. »



- **AP plus financé et cadré : affirmer le droit à l'AP pour tous**
- **modalités doivent être discutées et votées en CE**
- **défendre l'existant en terme d'horaire élèves**
- **refuser les interventions en HSE**

## ■ L'accompagnement au choix de l'orientation

« **54 heures, à titre indicatif**, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement. »

« implique l'intervention des **membres de l'équipe éducative** et, le cas échéant, des personnes et organismes invités par l'établissement et qui peuvent être mandatés par le conseil régional. »

**Modalités** : semaines de l'orientation, journées d'immersion dans des établissements d'enseignement supérieur, séances d'information, ateliers de réflexion en classe, visites d'entreprises, etc.



- **A distinguer de l'AP qui doit rester un enseignement**
- **Qui ? Rôle des Psy-EN ou des PRIO.**
- **Refus de l'ingérence du secteur privé.**

Bilan :



- grille sans option : 26h contre 28h30 actuellement...
  - suppression de MPS, Littérature et Société, ICN...
  - AP non financé...
- => une réduction globale des horaires qui aboutit à 2700 suppressions de postes au niveau national.

# **LE NOUVEAU CYCLE TERMINAL**

**(rentrée 2019 pour la première  
rentrée 2020 pour la terminale)**

# 1- Enseignements communs

	PREMIERE	TERMINALE
Français (1 <sup>ère</sup> )	4 h	4 h
Philosophie (terminale)		
Histoire-géographie	3 h	3 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
LV 1 et 2	4 h 30	4 h
EPS	2 h	2 h
EMC	18 h annualisées	18 h annualisées
<u>total</u>	16 h	15 h 30



- fin des séries : tous les élèves sont groupés sans distinction
- mathématiques absentes du tronc commun
- flou sur l'enseignement scientifique

## 2. Enseignements de spécialité : **3** en première, **2** en terminale (parmi les 3 de 1<sup>ère</sup>)

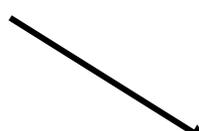
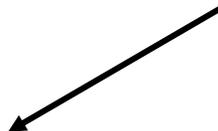
	PREMIERE	TERMINALE
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères	4 h	6 h
Littérature et LCA	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Physique-chimie	4 h	6 h
SVT	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur	4 h	6 h + 2 h de SPC
Arts (au choix) : arts plastiques, cinéma-audiovisuel , danse, histoire des arts, musique ou théâtre	4 h	6 h

### 3. Enseignements optionnels

Durée : 3 h

1 seul possible en première ,

2 possibles en terminale



3 <sup>ème</sup> langue vivante	Mathématiques complémentaires (sauf choix de la spécialité mathématiques)
EPS	Mathématiques expertes (si choix de la spécialité mathématiques)
arts (au choix) : arts plastiques, cinéma-audiovisuel , danse, histoire des arts, musique ou théâtre	Droit et enjeux du monde contemporain
latin – grec <b>(peut être en plus de l'option)</b>	



- Avant : spécialisation par le renforcement d'une discipline

- Après : spécialisation par l'abandon d'une discipline

- offre d'enseignements de spécialité limitée

⇒ Différenciation et concurrence plus marquée entre établissements

" Nous allons faire en sorte que les élèves aient un large choix, autour de sept spécialités dans leur établissement ou à proximité. Les cinq spécialités restantes seront implantées de manière à rendre plus attractifs les établissements qui en ont besoin« - J.M. Blanquer, 4/9/2018



- Avant : spécialisation par le renforcement d'une discipline
- Après : spécialisation par l'abandon d'une discipline
- offre d'enseignements de spécialité limitée
- ⇒ Différenciation et concurrence plus marquée entre établissements
- Effet sur les services des choix des élèves en terminale
- Mise en concurrence des disciplines (spé comme options)
- Lien avec parcoursup : élèves obnubilés par l'orientation. Logique d'initié et de tri social.
- Fin des TPE / « grand oral » de fin de terminale sans horaire de préparation : sur le cycle terminal, assuré par 1 ou 2 enseignements de spécialité.

## 4. Marge d'autonomie

8 h par semaine / division en première et en terminale, pour :

- options

- dédoublements

- AP (« horaire déterminé selon les besoins des élèves »)

« capacité d'apprendre et de progresser, notamment dans leur travail personnel », « améliorer leurs compétences », « construction de leur autonomie intellectuelle »

En terminale, l'AP « prend appui prioritairement sur les enseignements de spécialité. »



- AP plus financé et cadré : affirmer le droit à l'AP pour tous
- modalités doivent être discutées et votées en CE
- défendre l'existant en terme d'horaire élèves
- refuser les interventions en HSE

## 4. Marge d'autonomie

8 h par semaine / division en première et en terminale, pour :

- **options**
- **dédouplements**
- **AP** (« horaire déterminé selon les besoins des élèves »)
- **accompagnement au choix de l'orientation** (« 54 heures, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement. »)
- **tutorat** (« guider dans leur parcours de formation et d'orientation »)



Il n'y en aura pas pour tout le monde...

## 5. Maintien apparent des séries technologiques

Un tronc commun :

Français (1 <sup>ère</sup> )	3 h
Philosophie (terminale)	2 h
Histoire-géographie	1 h 30
mathématiques	3 h
LV 1 et 2 dont 1 h d'enseignant technologique en LV1	4 h
EPS	2 h
EMC	18 h annualisées



**réduction du  
nombre de  
spécialités par  
rapport au bac  
actuel**

## Des enseignements de spécialité en fonction des séries

Série	Enseignement	Volumes horaires en classe de première	Enseignement	Volumes horaires en classe de terminale
ST2S	Physique-chimie pour la santé	3 h	-	-
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	-	-
			Chimie, biologie et physiopathologie humaines	8 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	Sciences et techniques sanitaires et sociales	8 h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5 h	Physique-chimie et mathématiques	5 h
	Biochimie-biologie	4 h	-	-
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	-	-
			Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	13 h

STD2A	Physique-chimie	2 h	-	-
	Outils et langages numériques	2 h	-	-
	Design et métiers d'art	14 h	Analyse et méthodes en design	9 h
			Conception et création en design et métiers d'art	9 h
STI2D	Innovation technologique	3 h	-	-
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	-	-
	-	-	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique	12 h
	Physique-chimie et mathématiques	6 h	Physique-chimie et mathématiques	6 h



**Des enseignements spécifiques sans horaire attribué**

STMG	Sciences de gestion et numérique	7 h	-	-
	Management	4 h	-	-
	-	-	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing); ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion.	10 h
	Droit et économie	4 h	Droit et économie	6 h
STHR	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	3 h	-	-
	Sciences et technologies culinaires et des services	10 h	-	-
	-	-	Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	13 h
	Économie – gestion hôtelière	5 h	Économie – gestion hôtelière	5 h

Enseignements optionnels

Au choix du candidat, deux enseignements au plus parmi : Arts <sup>(4)</sup> ; Éducation physique et sportive ; LVC (étrangère ou régionale) <sup>(5)</sup>	3 h	Au choix du candidat, deux enseignements au plus parmi : Arts <sup>(4)</sup> ; Éducation physique et sportive ; LVC (étrangère ou régionale) <sup>(5)</sup>	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles	Atelier artistique	72 h annuelles

<sup>(4)</sup> Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.

<sup>(5)</sup> Uniquement pour la série STHR.

Bilan :



- réduction du nombre d'heures (hors option, et limitation des options) : 28h contre 30 h actuellement...

- AP non financé...

- optimisation du remplissage des classes facilitée par la fin des séries

=> une réduction globale des horaires (7 à 10%) qui aboutit à 12-17 000 suppressions de postes au niveau national.

**LE NOUVEAU BAC**  
**(session 2021,**  
**donc dès 2019-2020 en 1<sup>ère</sup>)**

## Pour simplifier un examen devenu trop complexe

- ↳ 2 900 sujets à préparer
- ↳ 4 millions de copies à corriger en moins d'un mois
- ↳ Incidents récurrents



**LA COMPLEXITÉ  
DU BACCALAURÉAT  
FRAGILISE  
SON ORGANISATION**

- ↳ Mois de juin dédié au baccalauréat dans les lycées, au détriment du travail des classes de seconde et première
- ↳ Pour les élèves de terminale, concentration des épreuves aux plus gros coefficients durant une seule semaine



**LE BACCALAURÉAT  
PÈSE LOURDEMENT  
SUR LA VIE DES LYCÉES  
ET LE TRAVAIL  
DES ÉLÈVES**

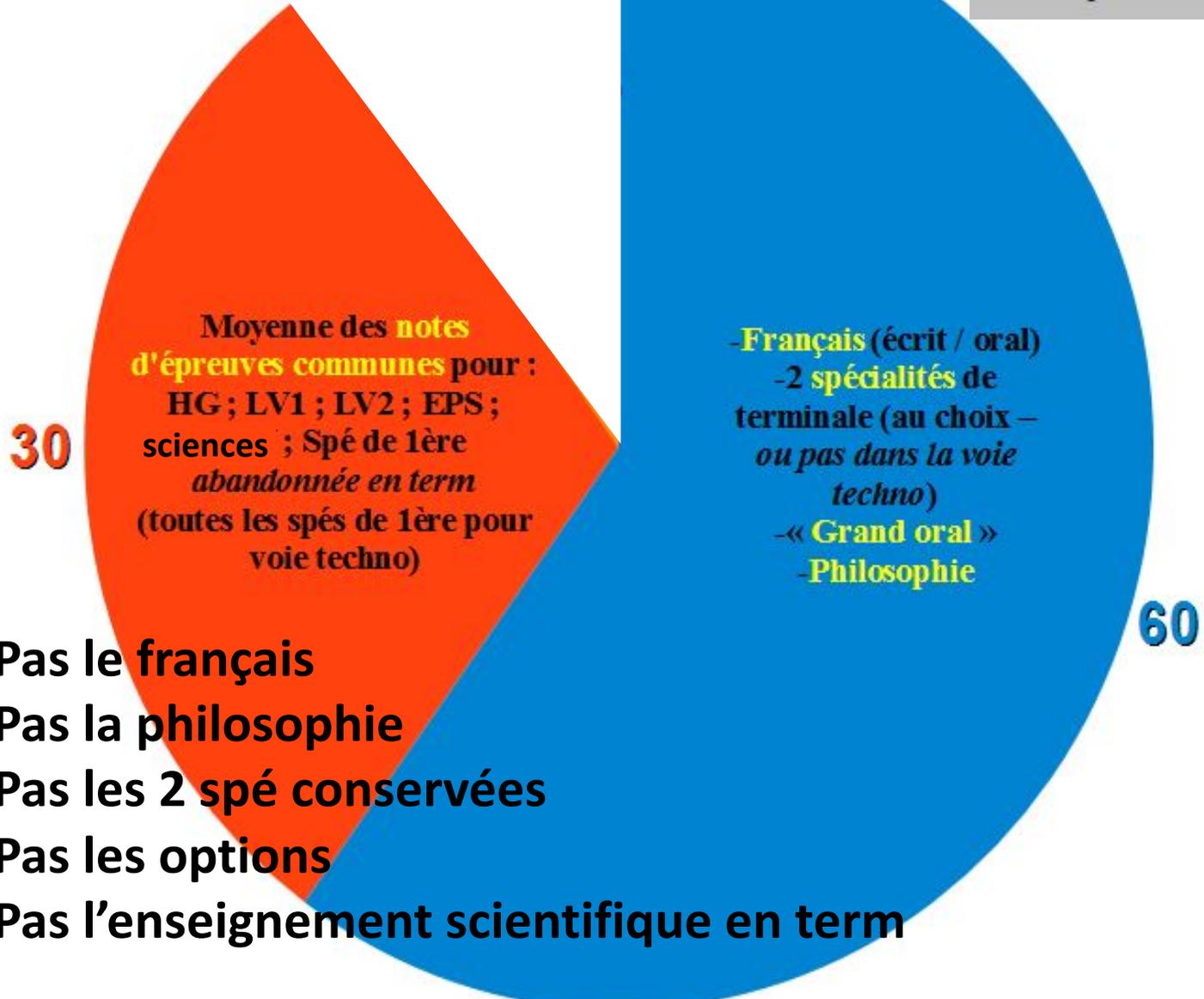
- **contrôle continu « pur »**
- **épreuves communes**
- **épreuves finales**

■ épreuves finales

-**Français** (écrit / oral)  
-**2 spécialités** de  
terminale (au choix –  
*ou pas dans la voie  
techno*)  
-« **Grand oral** »  
-**Philosophie**

60

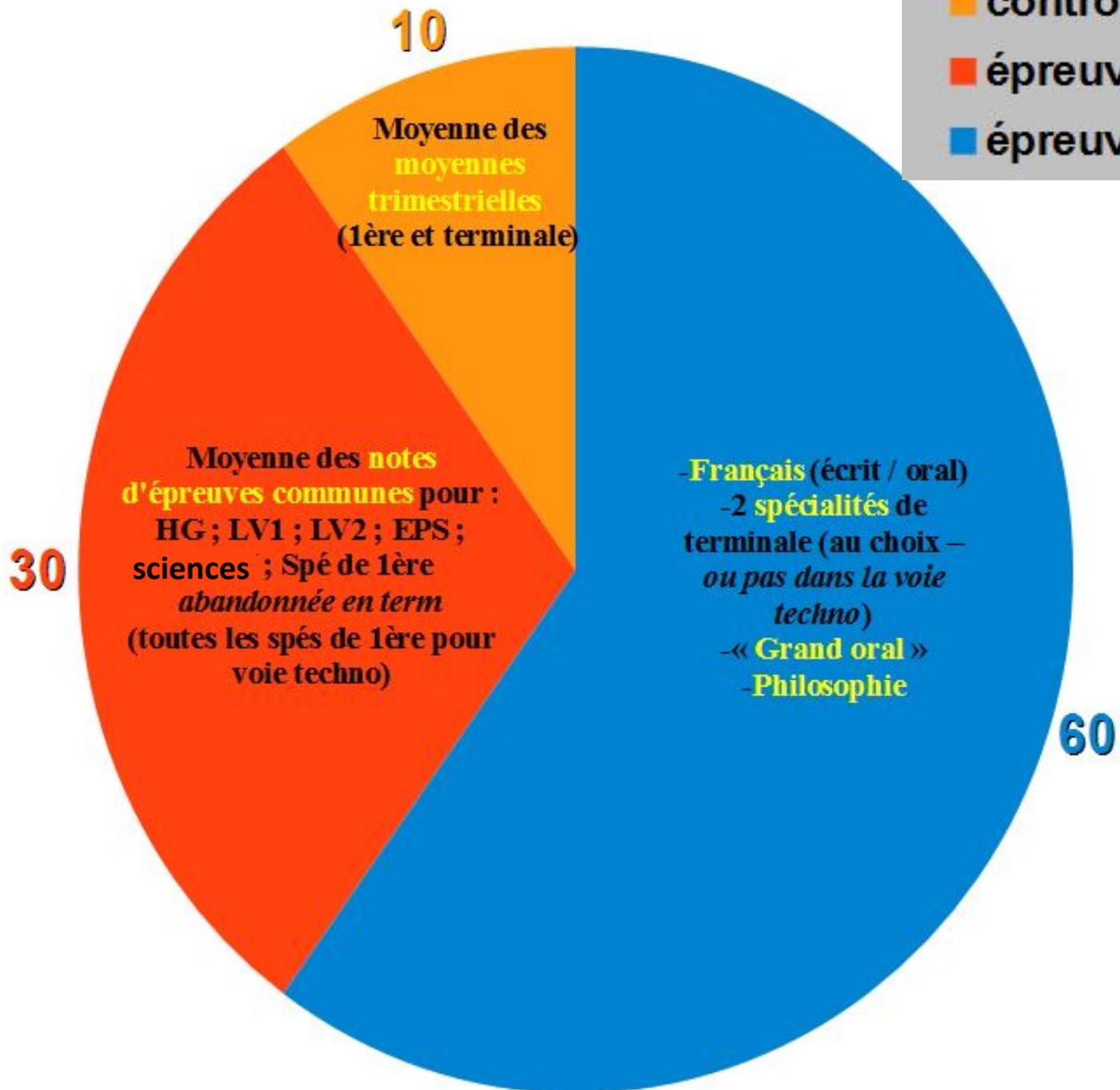
- épreuves communes
- épreuves finales



**30**  
Moyenne des **notes**  
**d'épreuves communes** pour :  
HG ; LV1 ; LV2 ; EPS ;  
sciences ; Spé de 1ère  
*abandonnée en term*  
(toutes les spés de 1ère pour  
voie techno)

**60**  
-**Français** (écrit / oral)  
-**2 spécialités** de  
terminale (au choix –  
*ou pas dans la voie*  
*techno*)  
-« **Grand oral** »  
-**Philosophie**

- Pas le français**
- Pas la philosophie**
- Pas les 2 spé conservées**
- Pas les options**
- Pas l'enseignement scientifique en term**



- contrôle continu « pur »
- épreuves communes
- épreuves finales

10

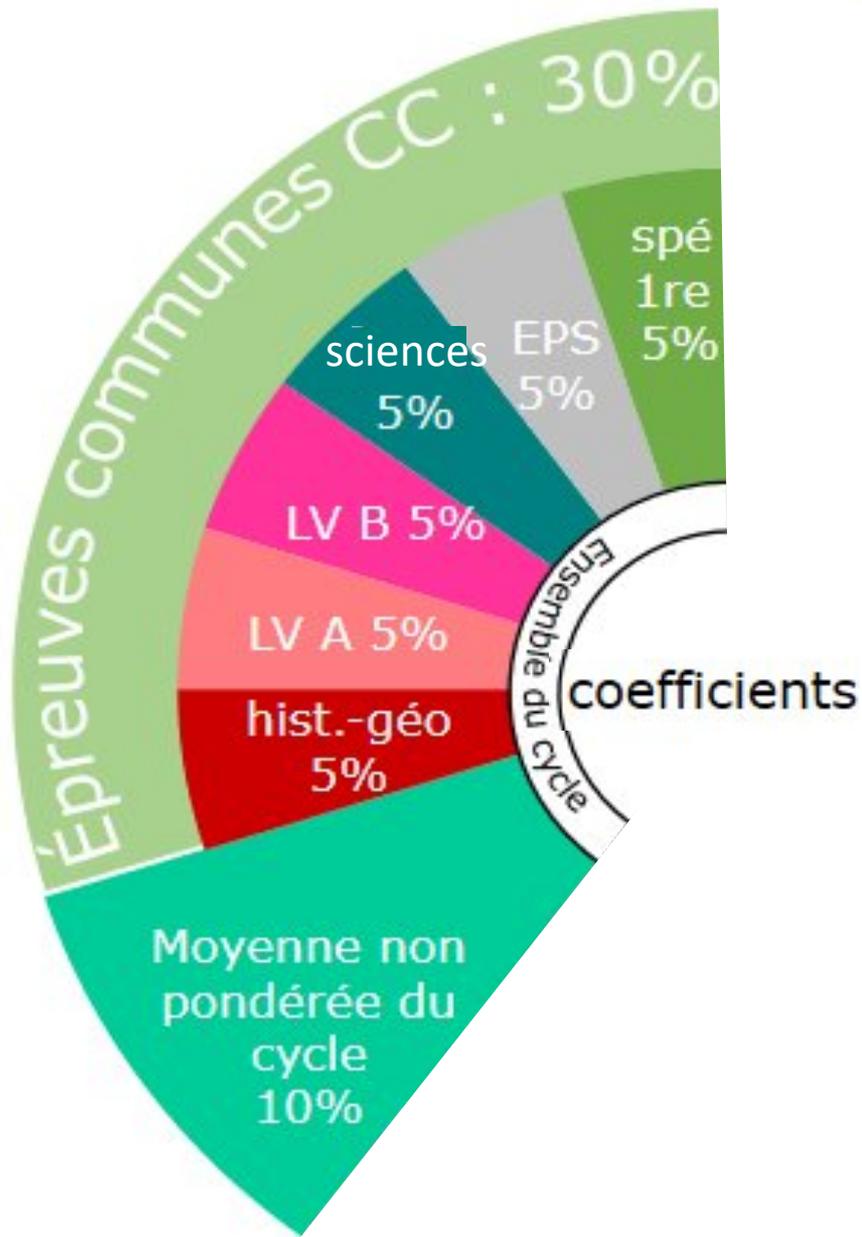
Moyenne des moyennes trimestrielles (1ère et terminale)

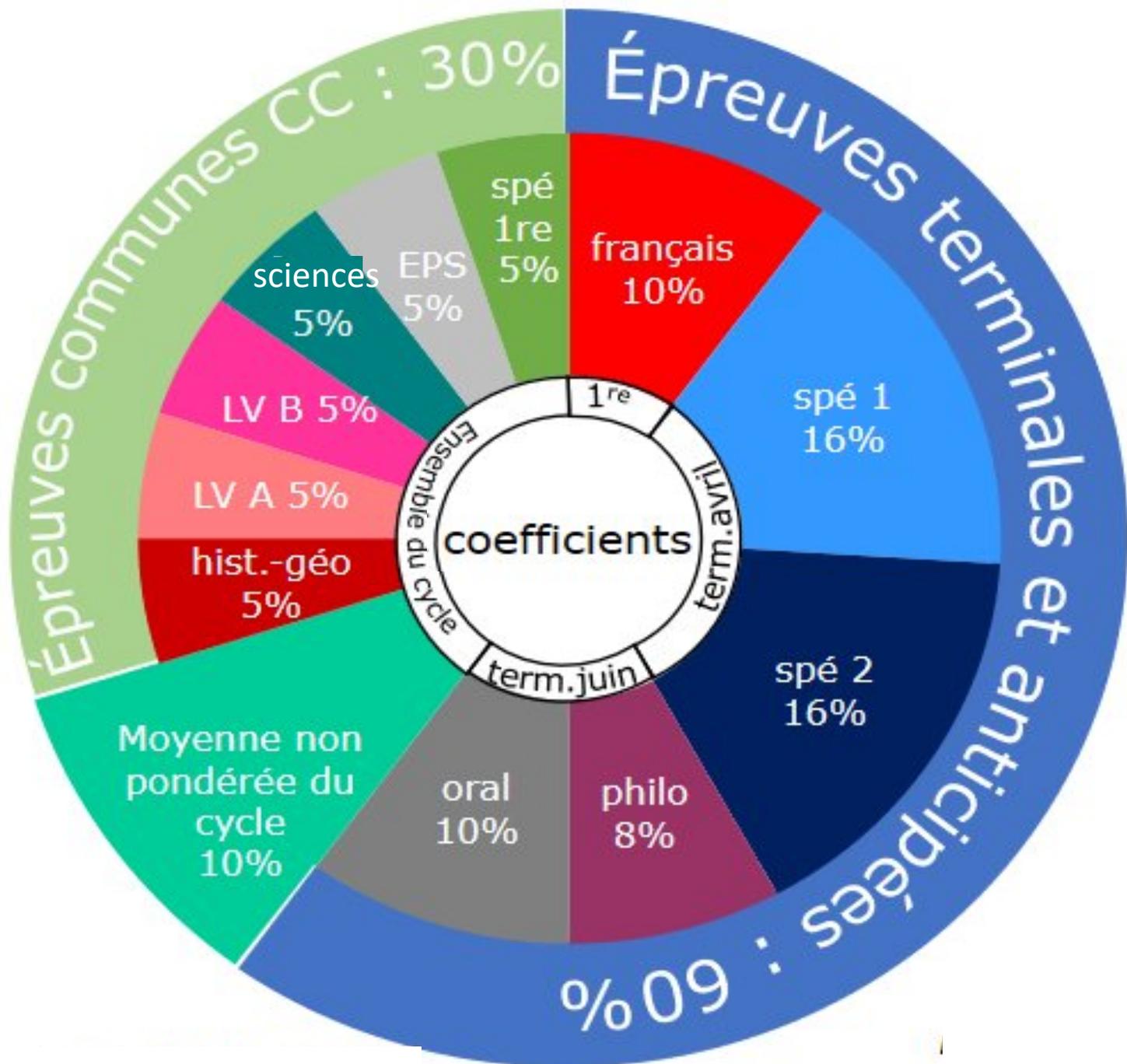
30

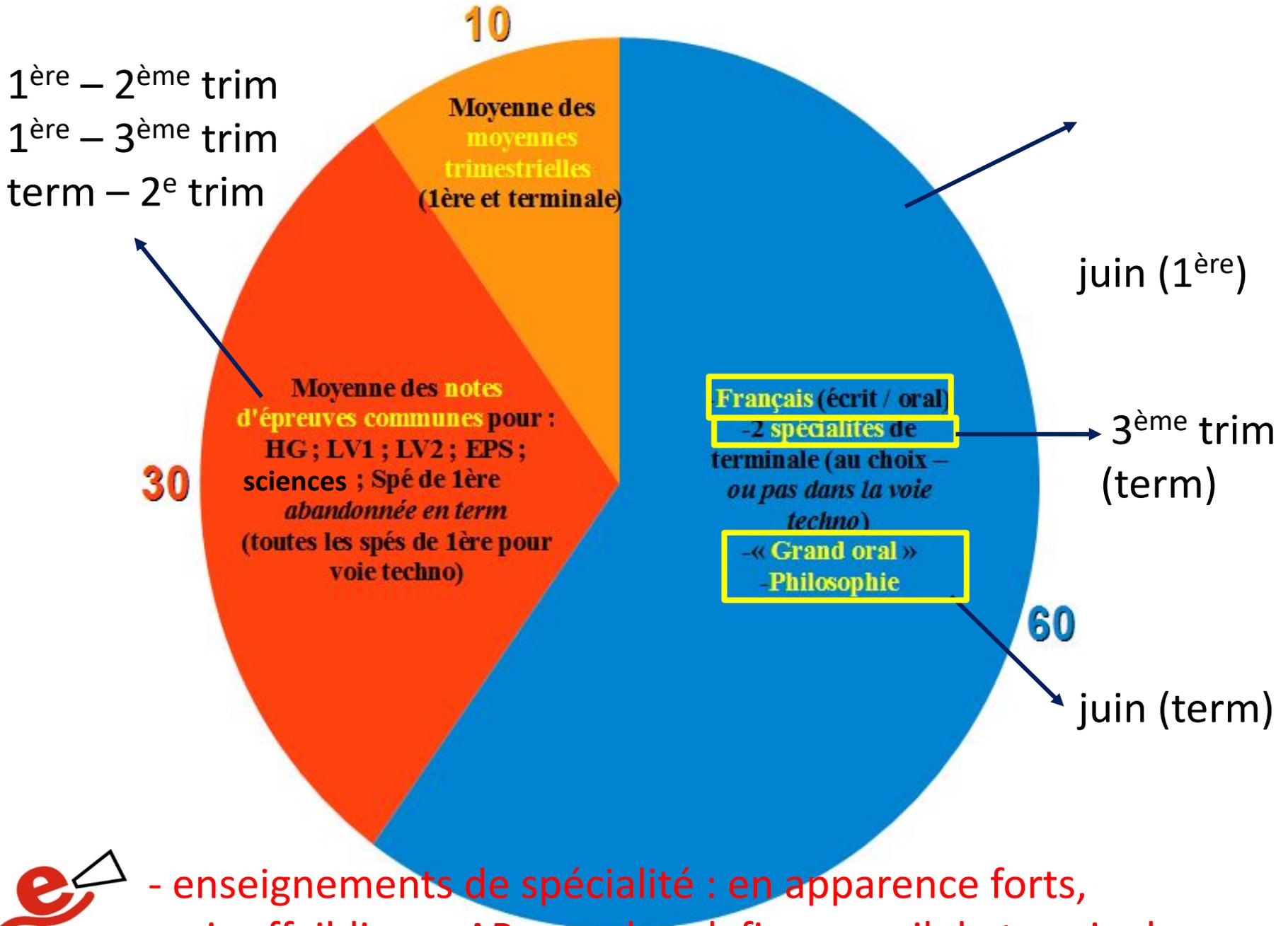
Moyenne des notes d'épreuves communes pour : HG ; LV1 ; LV2 ; EPS ; sciences ; Spé de 1ère abandonnée en term (toutes les spés de 1ère pour voie techno)

-Français (écrit / oral)  
-2 spécialités de terminale (au choix – ou pas dans la voie techno)  
-« Grand oral »  
-Philosophie

60







- enseignements de spécialité : en apparence forts, mais affaiblis car AP, grand oral, fin en avril de terminale
- rythme d'évaluation prépare la semestrialisation?

Épreuves communes 1 <sup>ère</sup> (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestre)	Épreuves communes terminale (1 épreuve 2 <sup>e</sup> trimestre)	Épreuves finales
HG (2 épreuves)	HG	français écrit (1 <sup>ère</sup> ) français oral (1 <sup>ère</sup> )
LV1 - écrit et oral LV2 - écrit et oral (2 épreuves)	LV1 - écrit et oral LV2 - écrit et oral	philosophie
EPS (CCF)	EPS (CCF)	grand oral (20 ')
enseignement scientifique (1 épreuve)		spé 1 spé 2
spé 3 abandonnée (1 épreuve)		
<b>soit 9 épreuves</b>	<b>Soit 6 épreuves</b>	<b>Soit 6 épreuves</b>

total : 21 épreuves (environ)

contre actuellement 12 ou 13 selon série (hors options)



**- un bac alourdi : 21 épreuves sur deux ans plus 1 mais 4 sprints**

**-scolarité phagocytée par le bachotage continu**

**-liberté pédagogique des enseignants réduite**

**- transfert complet de la charge de travail d'examen sur les enseignants**

**= économies budgétaires : rémunération ? suspension de cours ?**



## un diplôme national ?

### DES MESURES POUR GARANTIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES CANDIDATS ET LES ÉTABLISSEMENTS

- > Une banque nationale numérique de sujets
- > Des copies anonymisées, corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève
- > Une harmonisation est assurée

▶ " L'organisation des épreuves communes de contrôle continu relève de chaque établissement scolaire, qui en détermine les modalités d'organisation".

= correction par enseignants de l'établissement pour la moitié de l'examen (40 % épreuves communes et 10 % grand oral)

▶ correction locale = tensions et pressions potentielles

▶ logique de différenciation et hiérarchisation entre établissements



## **Bilan de la réforme Blanquer du lycée et du bac:**

- **vise à faire des économies, en réponse à la pénurie de postes alors que les effectifs de lycéens croissent de 30 000 en 2018 et 40 000 en 2019**
- **apportera plus d'inégalité : différencie l'offre éducative, accroît les écarts entre établissements, supprime les références nationales**
- **transformera nos métiers :  
fin des séries,  
évaluation permanente (CP, CE1, 6<sup>e</sup>, 2<sup>nde</sup>,  
épreuves communes...) – cf celle des  
enseignants  
mise en concurrence des disciplines.**

**CALENDRIER  
DE LA MISE EN PLACE  
DU NOUVEAU LYCEE**

## **2018-2019**

Dernière année des enseignements d'exploration en 2<sup>nde</sup>, et en 1<sup>ère</sup> des TPE et des séries

Aucune anticipation de la réforme

Septembre : tests standardisés de positionnement en français et mathématiques

Novembre : publication des nouveaux programmes de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>

En CA, vote sur l'usage de la part modulable en 2<sup>nde</sup> (12 h) et en 1<sup>ère</sup> (8 h)

En juin 2019, les élèves font le choix de 3 enseignements de spécialités pour la première 2019-2020.

## **2019-2020**

### **2<sup>nde</sup>**

Entrée en vigueur de la nouvelle 2<sup>nde</sup> et des nouveaux programmes

### **1<sup>ère</sup> :**

Entrée en vigueur de la nouvelle 1<sup>ère</sup> et des nouveaux programmes :  
fin des séries

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 2020: 2 sessions d'épreuves communes

Juin 2020 : EAF unique pour tous les élèves

Juin 2020 : les élèves de 1<sup>ère</sup> abandonnent un enseignement de spécialité sur les trois.

### **Terminale :**

Dernière année sur le modèle actuel

En CA, vote sur l'usage de la part modulable en terminale (8 h) : AP,  
dédoubléments, options...

## **2020-2021**

Entrée en vigueur de la nouvelle terminale.

Première, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 2021:

2 sessions d'épreuves communes

Terminale, 3<sup>e</sup> trimestre 2021 :

1 session d'épreuves communes + épreuves des 2 spécialités

juin 2021 : épreuve de philosophie (unifiée) + grand oral